

CADRE CONCEPTUEL ET CARACTÉRISTIQUES LEXICO-SÉMANTIQUES ET TRADUCTOLOGIQUES DES TERMES DU DOMAINE TECHNIQUE

Lucia BALANICI,

Universitatea de Stat „Alec Russo” din Bălți

Abstract: The terminology is the point of convergence of linguists' scientific interests. This area is characterized by dynamism and mobility, the terms being created due to the constant society's changes. The goal of this article is to define the technical term and determine its properties and its dimensions; to study its characteristics and peculiarities; determine the specialized translation features of technical terms and specify the difficulties encountered by the translator in the translation process. We try also to emphasize the reasons why translation and terminology are so closely connected, assuming the achieving of a good comprehension of a text and an efficient communication. Focused on translation, terminology aims to establish equivalences between various languages which can contribute to enhance the quality of the translation.

Keywords: *term, terminology, translation, interdisciplinary, specialized meaning, common language, polysemy, terminologization.*

Introduction

La réalité qui nous entoure est constituée d'une multitude d'objets, que l'esprit humain est capable de percevoir et d'en former une image conceptuelle. Dans la communication humaine, il devient nécessaire de représenter cet objet-concept au moyen d'une représentation matérielle et matérialisable grâce aux moyens à la portée de l'homme. Dans le langage verbal, cette représentation est le mot, soit oral ou écrit, et *le terme* s'il s'agit de la communication spécialisée.

Dans cet article nous nous proposons de présenter quelques repères conceptuels sur la définition du « terme », ses propriétés et ses dimensions, aussi bien que certaines difficultés de traduction des termes du domaine technique en vertu des particularités lexicales propres au français et au roumain.

1. Terme et terminologie. Repères conceptuels

Le terme représente l'objet d'étude de la terminologie. Quoiqu'il existe beaucoup d'études sur la terminologie, il n'y a pas encore une définition du terme unanimement acceptée par tous les chercheurs. Après une analyse des définitions proposées par des auteurs français et roumains, nous pouvons conclure que le terme peut être conçu comme un signe linguistique spécialisé, constitué d'une désignation (signifiant) et d'une notion (signifié) qui renvoie à un objet, concret ou abstrait. La désignation est de l'ordre de la langue. Le concept est de l'ordre de la pensée. Conformément à l'opinion d'Eugène Wüster (cité par Milliaressi, 2001 : 2, Cabré, 2007 : 5-7), les notions existent indépendamment des termes et ont un caractère extralinguistique. La notion est composée d'une série de caractères communs à une classe d'objets. Ces caractères sont, à leur tour, des notions et sont utilisés pour structurer mentalement un domaine spécialisé et pour communiquer. Nous considérons que la notion constitue le point de départ de toute activité et étude terminologique. Elle a un rôle essentiel dans l'analyse des relations qui existent entre les termes. M. T. Cabré (1998 : 82) affirme que « le processus de recueil de termes ne peut pas partir des formes mais des concepts (méthode onomasiologique) ».

Selon Wüster (apud Cabré, 2007 : 7), le terme est un signe phonique et graphique qui nous permet d'exprimer les notions spécialisées. Une désignation peut être un mot ou un groupe de mot. Elle doit être claire,

précise et explicite pour s'intégrer plus facilement dans un domaine spécialisé.

Selon M. Sevilla Muñoz et E. Macías Otón (2010 : 479), « la limite entre le mot et le terme se trouve dans le domaine spécialisé de la connaissance où ils sont utilisés avec un sens spécialisé » ; c'est pour cela que pour reconnaître un terme, il faut avoir un certain niveau de connaissances spécialisées. Les caractéristiques d'un texte, du point de vue de sa fonction communicative, thématique et degré de spécialisation, facilitent aussi la reconnaissance des termes.

Il y a des différences par rapport à l'emploi des termes en fonction des niveaux du discours. Dans la perspective de D. Gouadec « la densité terminologique, c'est-à-dire la quantité de termes qui apparaissent dans un texte, sera conditionnée par le type de discours, à savoir le discours spécialisé qui envisage le rapport avec les spécialistes, le discours didactique qui vise le côté formatif et le discours vulgarisateur, adressé au public général » (2005 : 19). Le nombre de termes utilisés étant différent d'un type de discours à l'autre, les niveaux de compétence se refléteront, par conséquent, dans le plus grand ou moindre usage de terminologies spécifiques (Condamines, 1993 : 31). De cette façon, dans la vision de H. Béjoint, la communication spécialisée exige que « la terminologie s'adapte à chaque genre discursif, qui est déterminé par la quantité d'information partagée entre émetteur et récepteur et la finalité du texte » (Béjoint, 2000 : 119).

Ainsi, le terme est conçu comme un signe à trois dimensions :

- *linguistique (aspect symbolique)* : le terme est compris comme un signe qui représente un objet, renvoyant au référent ;
- *cognitive (aspect conceptuel)* : en relation avec le concept par lequel l'esprit humain retient le référent ;
- *ontologique (aspect référentiel)* : le référent, ce qu'on désire nommer et comprendre (Depecker, 2002 : 49).

L'équilibre entre les dimensions et les aspects des termes déterminent les caractéristiques de chaque terme; pourtant, tous les termes ne partagent pas le même niveau relationnel, c'est pour cela que les propriétés des termes dans leur ensemble s'identifient plutôt au niveau du souhait de leurs producteurs et utilisateurs qu'au niveau de la réalité. Ces propriétés sont,

selon Gutiérrez Rodilla, *la précision, la neutralité émotionnelle et la stabilité* (cité par Sevilla Muñoz & Macías Otón, 2010 : 481).

Le terme technique, en tant que lexème isolé de tout énoncé, fait partie d'un ensemble de termes de même nature qui constituent un vocabulaire particulier propre à chaque domaine technique, à la disposition des locuteurs spécialistes. La spécificité des termes techniques doit être recherchée dans une double relation, avec la réalité exprimée et avec celui qui l'exprime.

Il est difficile de définir le terme vu son rattachement à une sous-langue concrète comprise comme ensemble limité de moyens langagiers utilisés dans une sphère donnée de l'activité humaine. De cette façon, les traits pertinents caractérisant les termes d'un certain domaine référentiel seront tout à fait différents par rapport à l'ensemble des traits visant un autre domaine référentiel. Une démarche intéressante a été proposée par la romaniste russe N. I. Zaitseva (apud Guțu, 2008 : 235), qui a fait un bulletin des principaux critères de la terminologisation des domaines référentiels du développement théorique de la terminologie. Ces critères ont été utilisés conformément au fonctionnement des termes anglais, français, espagnols, italiens, roumains, russes pris des sous-langues les plus diverses (médecine, chimie, physique, informatique, électricité, économie, construction, technique, religion, etc.). Cette étude contrastive a permis de constater la pertinence de quelques critères de terminologisation, les plus importants du point de vue de la linguistique moderne. Le linguiste roumain A. Guțu étudie ces critères, en analysant les rapports sémantiques dans les terminologies techniques françaises, et notamment « la non-ambiguïté du terme technique et des groupements de mots terminologiques; l'indépendance contextuelle du sens du terme technique; la marque stylistique zéro (l'absence d'expressivité et d'émotivité); la constance de la signification des termes techniques et des groupements de mots terminologiques; l'exhaustivité du volume sémantique et l'absence des synonymes » (2008 : 235). L'étude réalisée a permis de conclure qu'aucun des critères sémantiques analysés, énonçant le statut de terme pour les unités lexicales ne peut être considéré comme critère pertinent de la terminologisation. Par contre, ces critères peuvent être formulés sous formes de *contraintes* à respecter, dont il faut tenir compte lors de la

terminologisation des unités lexicales. « La terminologie de chaque domaine scientifique et technique ne doit pas représenter une totalité de mots établis arbitrairement, mais un système bien organisé » (Lotte, 1971: 35).

Ainsi, tout terme peut trouver son sens adéquat, son statut dénotatif comme élément ou unité d'un système terminologique. Autrement dit, tout terme doit présupposer une corrélation logique et sémantique, en rapport avec d'autres notions du domaine respectif.

2. Problèmes de traduction des termes techniques

La terminologie est une partie intégrante de la traduction spécialisée. Les termes sont en même temps des unités de traitement terminographique et des unités de traduction; ils sont à la fois unités de la langue et unités du discours, puisque les termes peuvent être traduits indépendamment du contexte linguistique (Milliaressi, 2001 : 2). Les activités de *traduction spécialisée* et de *terminologie* se situent à la croisée de la recherche dans les domaines des sciences dures et de la production linguistique, l'objectif étant de fournir au traducteur des termes et définitions clairs, couvrant des domaines de pointe.

En ce qui concerne la traduction des termes techniques, il convient d'évoquer deux aspects linguistiques importants liés à la traduction en général : la typologie de la langue-cible et de la langue-source, et l'analyse comparée et contrastive des deux langues.

Puisque la terminologie joue un rôle primordial dans l'étude des textes spécialisés, les traducteurs doivent toujours tenir compte et connaître tous les secrets de spécialité qui tiennent à certains domaines. Ils doivent également bien maîtriser la langue d'arrivée, dont la terminologie du domaine concerné, et ils doivent connaître des unités terminologiques de la langue de départ.

Parmi les nouvelles entrées, il y a un nombre important de mots étrangers adoptés en français. Les emprunts sont justifiés par la nécessité de désigner les choses qui restaient ignorées. Ces mots deviennent dans bien des situations des mots universels tout en créant des points communs entre les langues.

Suite à l'analyse sémantique des termes techniques et des particularités de leur traduction, nous avons remarqué que la traduction

spécialisée n'est pas homogène et que la terminologie conduit non seulement aux hiérarchies conceptuelles mais aussi aux articulations d'ordre sémantique, ce qui se répercute sur la méthodologie de la traduction des termes du domaine technique.

Les exemples analysés ci-dessous viennent illustrer les remarques précédentes.

Le terme *chanlatte* est un nom féminin, entré en français au XIII^{ème} siècle et désigne *une pièce de bois de section trapézoïdale formant l'élément inférieur du lattis d'une toiture*. Les difficultés rencontrées dans la traduction visent certaines régularités lexico-grammaticales lorsque le référent du terme de la langue-source n'existe pas dans la culture-cible ou lorsque la notion abstraite est spécifique à la tradition scientifique de la culture-source. Dans ce cas, le traducteur doit connaître les règles de dérivation morphologique et de création lexicale de la langue-cible afin de pouvoir créer une dénomination adéquate.

Le terme *chanlatte* n'a pas de terme synthétique correspondant dans la langue cible, à savoir le roumain, il est traduit par un syntagme complexe, dont la structure est la suivante : *nom + préposition + nom + préposition + nom* : *căptușeală de lemn la acoperișuri*, « revêtement en bois pour les toits ».

Le terme *chemise* est un nom féminin, datant du XII^{ème} siècle et provenant du latin *camisia*, qui désigne dans le domaine de la construction un « revêtement d'enduit ou de maçonnerie, notamment revêtement intérieur ou extérieur d'un conduit »⁸; en roumain, on utilise le terme correspondant à usage métaphorique, *cămașă*, « chemise », ou bien un terme spécialisé, *înveliș de protecție*, « couverture de protection ».

Le terme *brunissage* provient du latin *brunus* et il est apparu en français en 1680, signifiant « opération de polissage par frottement d'un métal »⁹. L'équivalent roumain en est *lustruire a unui metal*, « polissage d'un métal ».

Le terme *lézarde* tire ses origines du latin *lacerta* et signifie « crevasse profonde, étroite et irrégulière, dans un ouvrage de maçonnerie »¹⁰.

⁸ <http://larousse.fr/dictionnaires/francais/chemise/15085?q=chemise#14953>

⁹ <https://www.meubliz.com/definition/brunir/>

¹⁰ <http://larousse.fr/dictionnaires/francais/1%C3%A9zarde/46927?q=lezarde#46849>

L'équivalent roumain n'est pas lexicalisé, le syntagme nominal *crăpătură într-un zid*, « craquelure dans un mur » est utilisé à sa place.

Toute traduction des textes spécialisés soulève des problèmes de transcodage à tout niveau, surtout pour un traducteur qui n'est pas familiarisé avec le domaine et le vocabulaire du métier. Les difficultés les plus fréquentes rencontrées par le traducteur spécialisé visent des cas de polysémie et de lacune lexicale, quand le choix du terme approprié n'est pas facile. Il s'agit plus particulièrement de la traduction des termes appartenant à la langue commune et aux langues de spécialité. Par exemple, dans la traduction du syntagme anglais *internal combustion engine* (abrégié ICE), on choisit assez souvent la variante *moteur à combustion interne*. Mais en réalité, l'ICE désigne un *moteur thermique* et couvre à la fois *les moteurs à combustion* et à *explosion*.

Dans la traduction, tenant compte du nombre de langues impliquées, le traducteur doit faire la distinction entre deux types d'équivalence, selon Charaudeau (1992 : 51) : équivalences intralinguales et équivalences interlinguales. *L'équivalence intralinguale* peut s'établir entre : une dénomination et sa définition, des dénominations plus ou moins rapprochées d'une même opération, des termes appartenant à des registres différents, des termes de la langue commune et termes spécialisés. *L'équivalence interlinguale* s'établit entre des termes appartenant à des langues différentes. Par exemple, les termes techniques suivants font référence à plusieurs domaines: *ail* - *wing* - *aripă* (biol., aéronaut.) *roue* - *wheel* - *roată* (méc., industrie automobile). C'est ce type d'équivalence qui pose le plus de problèmes au traducteur, étant donné qu'il doit choisir entre plusieurs synonymes proposés par les dictionnaires. Par exemple, le terme français *roue* a trois équivalents en anglais, dont *wheel*, *gear* et *cog*, chacun polysémique. Ainsi, *wheel* signifie encore *gouvernail* et *volant* ; *gear* signifie aussi *embrayage* et *vitesse*, alors que *cog* signifie *dent d'engrenage*.

La polysémie est un phénomène caractérisant moins la terminologie technique, mais toutefois présent, entraînant la confusion dans la perception des phénomènes de la réalité technique et dans la communication scientifique des spécialistes. Par exemple, le terme *berceau* a comme

premier sens enregistré dans le dictionnaire explicatif « petit lit de bébé, parfois muni de rideaux, et qui plus souvent peut être balancé »¹¹. L'équivalent roumain en est *leagăn*, mais dans son sens terminologique dans le domaine de l'horticulture il représente un « treillage en voûte garni de verdure » ; en roumain, on le traduit comme *boltă de frunziș*, « voûte de verdure ». Dans le domaine de la marine, ce mot a le sens de « charpente qui supporte un navire en construction et qui glisse à la mer avec lui pendant le lancement »¹², tandis que l'équivalent roumain en est un terme spécialisé, *cavalet* ; alors que dans le domaine du génie civil, ce terme a le sens de «voûte engendrée par un arc en plein cintre », avec l'équivalent roumain *boltă semicilindrică*, « voûte semi-cylindrique», et dans le domaine de l'aviation, pour le terme *berceau moteur*, l'équivalent roumain est *support al grupului propulsor*, « support du groupe propulseur ».

Si nous nous rapportons au terme *corbeau*, le dictionnaire explicatif français nous offre plusieurs sens : il est présenté comme un terme de zoologie : « oiseau d'Europe au plumage noir ou gris, criard et souvent agressif »¹³; dans le domaine du génie civil, le sens proposé par le dictionnaire explicatif français est « pièce de bois en saillie sur l'aplomb d'un parement, destinée à supporter un linteau, une corniche »¹⁴, l'équivalent roumain de ce dernier étant une expression explicative, *cîrlig pentru susținerea tuburilor în poziția voită*, « accroche pour le support des tuyaux dans la position voulue ».

Dans le cas du terme *dauphin* par exemple, le traducteur rencontrera des difficultés de traduction, parce que le terme *dauphin*, dans le français général, a plusieurs acceptions sémantiques, y compris les variantes homonymiques :

1. *Mammifère cétacé marin piscivore, excellent nageur, remarquable par ses facultés psychiques*¹⁵; *Partie inférieure, recourbée, d'un tuyau de descente, qui sert à rejeter les eaux dans un*

¹¹ <http://larousse.fr/dictionnaires/francais/berceau/8832?q=berceau#8773>

¹² <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ber>

¹³ <https://les-synonyms.com/synonyme/corbeau/>

¹⁴ Ibidem

¹⁵ <http://larousse.fr/dictionnaires/francais/dauphin/21700?q=dauphin#21578>

caniveau¹⁶. 2. Titre porté par les souverains du Dauphiné du XII^e au XIV^e s., puis, après la vente du Dauphiné à la France (1349), par l'héritier présomptif de la Couronne qui recevait la province en apanage¹⁷. 3. Successeur présumé de quelqu'un dans le poste, relativement important, qu'il occupe et, en particulier, celui qu'il s'est choisi¹⁸.

En voici un exemple :

*Il existe une grande différence entre ce qui était fourni dans le kit pour fabriquer **dauphins et allèges de dauphins** et ce que l'on peut obtenir [...].*

(<http://www.modelismeenpolynesie.com>)

Pour mener à bien sa tâche, le traducteur doit tout d'abord établir des liens entre les mots, en apparier certains et envisager toutes les possibilités avant d'en écarter ceux qui ne conviennent pas. Dans ce cas, il choisira le terme correspondant au sens de « partie inférieure, recourbée, d'un tuyau de descente, qui sert à rejeter les eaux dans un caniveau », traduit comme *tub de evacuare*, « tuyau d'évacuation ».

Conclusions

Donc, les termes changent leur contenu en fonction du système terminologique où ils sont employés. Les termes qui sont employés dans un domaine sont utilisés et complétés par de nouvelles significations. Avant toute traduction des termes techniques, il est indispensable de sélectionner tous les mots de spécialité et de les définir afin de bien comprendre le sens du texte source pour ensuite effectuer la traduction. Par conséquent, en dépit de la spécificité du mode de signification du terme technique, de son rapport avec la réalité, celui-ci en tant que signe linguistique ne saurait se définir pleinement en dehors de la communication entre des locuteurs et des modalités du discours, ce qui constitue en fait l'essence de tout langage. Quant aux spécificités de la traduction, nous renvoyons à l'opinion de Christine Durieux (cité par Apostol & Dimcea, 2012 : 239), qui attire l'attention sur le fait que « le traducteur doit balayer les différentes

¹⁶ Ibidem

¹⁷ <http://larousse.fr/dictionnaires/francais/dauphin/21701?q=dauphin#21579>

¹⁸ <http://larousse.fr/dictionnaires/francais/dauphin/21703?q=dauphin#752611>

correspondances proposées par un terme et chercher à cerner le champ sémantique de ce terme dans la langue de départ, afin d'appréhender pleinement l'idée qu'il véhicule».

Sources bibliographiques :

- Apostol, A., Dimcea, C., Ilinca, C. (2012), *Difficultés dans l'apprentissage de la traduction technique en contexte roumain*. In : Revue internationale d'études en langues modernes appliquées. nr. 5. p. 235-251.
- Béjoint, H., Thoiron, P. (2000), *Le sens en terminologie*. Lyon: Presses Universitaires Lyon.
- Cabré, M. T. (1998), *La Terminologie. Théorie, méthode et applications*. Traduit du catalan, adapté et mis à jour par Cormier M. C., Humbley J. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Cabré, T. (2007) *La terminologie, une discipline en évolution : le passé, le présent et quelques prospectives*.
<http://www.upf.edu/pdi/df/teresa.cabre/docums/ca07passe.pdf>
- Charaudeau, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- Condamines, A. (1993), *Un exemple d'utilisation de connaissances de sémantique lexicale*. In : Cahiers de Lexicologie, 1. p. 25-65.
<http://w3.erss.univ-tlse2.fr:8080/index.jsp?perso=acondami&subURL=publications.html>
- Depecker, L. (2002), *Entre signe et concept: éléments de terminologie générale*. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
books.google.md/books?id=FIPEbfecHI0C&printsec=frontcover&hl=r&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false
- Dicționar ilustrat de construcții și arhitectura Roman-Francez*. București : Științifică, 1981
- Dubois, J. (1994), *Dictionnaires de linguistique*, Paris: Larousse.
- Gouadec, D. (2005), *Terminologie, traduction et rédaction spécialisées*. In: Langages, 39e année, nr. 157. p. 14-24.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_2005_num_39_157_971

- Gouadec, D. (2007), *Traduction / traducteur technique: marchés, enjeux, compétences*. In *Traduction spécialisée: pratiques, théories, formations*. Bern: Peter Lang. p. 165 - 178.
http://books.google.md/books?id=wp7Xj66jn1MC&printsec=frontcover&hl=ru&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false
- Guilbert, L. (1973), *La spécificité du terme scientifique et technique*. In: *Langue française*. nr. 17. p. 5-17.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1973_num_17_1_5617
- Guțu, A. (2008), *La complexité des rapports sémantiques dans la terminologie technico-scientifique française*. In: *Introduction à la traductologie française*. Chișinău, ULIM. p. 233-248.
- Guțu, A. (2002), *Structurarea relațiilor lexicale în limbajele specializate*. In: *Știința universitară la începutul mileniului trei*. Simpozion șt. int. Rezumatele comunicărilor. Chișinău: ULIM. p. 83-84.
- Milliaressi, T. (2001), *Terminologie en traduction spécialisée*. Université Charles de Gaulle Lille III, p. 1-8.
http://stl.recherche.univ-lille3.fr/colloques/20132014/milliaressi_2014.pdf
- Sader Feghali, L. *Pour une terminologie traductionnelle tridimensionnelle et personnalisée*.
<http://www.certa.usj.edu.lb/alkimiya/linafeghalifr.pdf>
- Sevilla Muñoz, M., Macías Otón, E. (2010), *Introduction à la Terminologie*. In : [Anales de filología francesa](#), ISSN 0213-2958, nr. 18, p. 477-493. <http://ocw.um.es/cc.-sociales/terminologia/material-de-clase-1/module-i-fr.pdf>
- Soto Crespo, P. (2010), *La Traduction technique: La traduction juridico-administrative et économique, et les problèmes de traduction*. Université d'Alicante.
http://www.9h05.com/wa_files/La_20traduction_20juridico-administrative.pdf
- Stanca, A. *Repere istorice ale terminologiei*, Universitatea de Vest Timișoara.

http://www.litere.uvt.ro/vechi/documente_pdf/aticole/uniterm/uniterm5_2007/Stanca_Alexandra.pdf

Sulac, S. (2005), *Raportul dintre cuvînt, noțiune și termen* // LR, nr. 5-9. Chișinău, p. 151-152.

Лотте, Д.С (1971), *Основы построения научно-технической терминологии*, Москва: АН СССР.

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
